

BinHome illustré N°66

ÉTÉ 2026



Fortes chaleurs: les bons gestes pour se protéger

p.3



Vacances: préparez aussi votre logement p.4



Arnaque: gare aux faux agents! p.9



BINHÔME ILLUSTRÉ

#66

Été 2026

Editeur responsable
Natalie Nicaise

Rédacteur en chef
Thibaut Van der Noot

Conception graphique
Style Graphique

Imprimé à
2.600 exemplaires
sur papier FSC

BinHôme SC
Société immobilière de
service public régie par
le Code du logement
N° d'entreprise:
0403.357.573
Siège social:
rue Emile Claus, 63
1180 Bruxelles

EDITO

CHERS LOCATAIRES, CHERS LECTEURS, BESTE HUURDERS, BESTE LEZERS,

Chaleur: pensez à vos voisins. Ne laissez personne seul.

L'été s'installe. Pour beaucoup, c'est une saison attendue, légère, synonyme de longues soirées et de journées qui s'étirent. Mais pour d'autres – les plus âgés, les plus fragiles, ceux qui vivent seuls ou dans un appartement sous les toits – la chaleur peut devenir une vraie épreuve. Parfois silencieuse. Parfois dangereuse.

Dans nos immeubles, on se côtoie tous les jours. On partage des paliers, des boîtes aux lettres, des bruits de vie. Et pourtant, on ne se voit pas toujours. On ne sait pas toujours si le voisin du dessus va bien, si la dame du rez-de-chaussée a eu quelqu'un à qui parler dans la journée.

Cet été, je voudrais vous demander une chose simple: passez voir vos voisins. Frappez à la porte. Pas besoin d'une raison particulière. Un bonjour, un verre d'eau ou un thé proposé – ça peut faire une différence réelle pour quelqu'un qui n'attendait personne.

À BinHôme, nous sommes près de 5 000 locataires. Si chacun prend quelques minutes pour passer voir son voisin cet été, nous réaliserons une magnifique action collective. Et si vous avez un doute sur la santé d'une personne de votre immeuble, n'hésitez pas à en parler à votre référent d'immeuble ou à votre voisin de palier. La solidarité est toujours plus belle lorsque nous l'organisons nous-mêmes.

Ce lien-là – discret, parfois invisible – devient précieux quand les températures montent et que certains se retrouvent seuls.

Nos équipes restent joignables si vous signalez un problème. Mais le premier filet de sécurité, c'est vous.

Bon été à toutes et à tous.

Warmte: denk aan uw buren. Laat niemand alleen.

De zomer doet zijn intrede. Voor velen is dit een langverwacht en zorgeloos seizoen, synoniem voor lange avonden en dagen die maar blijven duren. Maar voor anderen – ouderen, kwetsbare personen, mensen die alleen wonen of in een appartement onder het dak – kan de warmte een echte beproeving worden. Soms stil. Soms gevaarlijk.

In onze gebouwen komen we elkaar elke dag tegen. We delen overlopen, brievenbussen en de geluiden van het dagelijkse leven. En toch zien we elkaar niet altijd echt. We weten niet altijd of het goed gaat met de buurman boven ons of of de dame op het gelijkvloers die dag iemand heeft gehad om mee te praten.

Deze zomer wil ik u iets eenvoudigs vragen: ga eens langs bij uw buren. Klop eens aan. Daar hoeft geen bijzondere reden voor te zijn. Een vriendelijke groet, een glas water of een aangeboden kop thee – het kan een echt verschil maken voor iemand die niemand verwachtte.

Bij BinHôme zijn we met bijna 5.000 huurders. Als iedereen deze zomer enkele minuten neemt om even langs te gaan bij zijn of haar buur, kunnen we samen een prachtige collectieve daad stellen. En als u twijfelt over de gezondheid van iemand in uw gebouw, aarzel dan niet om dit te bespreken met uw gebouwreferent of met een buur op uw verdieping. Solidariteit is altijd mooier wanneer we ze zelf organiseren.

Die band – discreet en soms onzichtbaar – wordt des te waardevoller wanneer de temperaturen stijgen en sommige mensen er alleen voor staan.

Onze teams blijven bereikbaar als u een probleem wilt melden. Maar het eerste vangnet, dat bent u.

Een fijne zomer gewenst aan iedereen.

Emmanuel De Bock
Vice-Président / Vicevoorzitter



Yannick Piquet
Président / Voorzitter



NOUS RENCONTRER

Permanences au siège social de BinHôme
rue Emile Claus 63 – 2^{ème} étage, 1180 Uccle
(quartier Bascule)

Nos guichets sont ouverts au public

- Le lundi: de 13h30 à 16h
- Le mardi: de 13h30 à 16h
- Le jeudi: de 9h à 11h30

Permanences décentralisées

rue Jean Ballegeer 69/28, 1180 Uccle

Nos guichets sont ouverts au public

- Uniquement le lundi de 13h30 à 16h

NOUS CONTACTER

Numéro général: T. 02/486 69 00

Permanence pour tous les services

- Lundi et mardi: de 13h30 à 16h
- Mercredi, jeudi et vendredi: de 9h à 11h30

NOUS ÉCRIRE

BinHôme SC

rue Emile Claus 63 – 2^{ème} étage 1180 Bruxelles

Adresse électronique: info@binhome.brussels

NOUS CONSULTER

Site Internet: binhome.brussels

NUMÉROS UTILES

Service Technique: 02/486 69 80

Service Locatif: 02/486 69 40

Service Social: 02/486 69 51

Service Comptabilité: 02/486 69 20

Oktopus (garde urgence technique): 0473/52 41 06

Odeur de gaz (Sibelga): 0800/19 400

Electricité (Sibelga): 02/274 40 66

Numéro d'urgence européen: 112

Police secours: 101

Pompiers-Ambulance: 100

SOS Médecins: 02/513 02 02

Centre antipoisons: 070/245 245

Centre des grands brûlés: 02/268 62 00

Pharmaciens de garde entre 22h et 9h: 0903/99 000

CANICULE: LES GESTES POUR SE PROTÉGER

Face aux fortes chaleurs, quelques précautions permettent de limiter les risques pour la santé et d'améliorer le confort au quotidien.



Prendre des nouvelles d'un voisin isolé peut faire une réelle différence.

À Bruxelles, les épisodes de fortes chaleurs sont de plus en plus fréquents. Lorsqu'ils se prolongent plusieurs jours, ils peuvent avoir des conséquences importantes sur la santé, en particulier pour les personnes âgées, les enfants, les femmes enceintes, les personnes isolées ou souffrant de problèmes de santé. Quelques réflexes simples permettent pourtant de mieux supporter la chaleur et de limiter les risques.

Garder son logement le plus frais possible

La première mesure consiste à empêcher la chaleur d'entrer. Durant la journée, il est conseillé de fermer les fenêtres, les rideaux, les stores ou les volets, surtout du côté exposé au soleil. Le logement peut ensuite être aéré tôt le matin, tard le soir ou pendant la nuit, lorsque la température extérieure diminue.

Il est également préférable de limiter l'utilisation des appareils qui dégagent de la chaleur, comme le four, les plaques de cuisson ou certains appareils électriques. Un ventilateur peut apporter un certain confort, mais il ne remplace pas l'hydratation ni les gestes de

prévention. Lorsque la chaleur devient trop difficile à supporter, se rendre quelques heures dans un lieu plus frais peut aider : espace public climatisé ou parc ombragé.

Boire régulièrement, même sans avoir soif

En période de forte chaleur, il est essentiel de boire de l'eau tout au long de la journée. Il ne faut pas attendre d'avoir soif, car cette sensation peut apparaître tardivement, notamment chez les personnes âgées. Les boissons alcoolisées sont à éviter, car elles favorisent la déshydratation.

Les repas peuvent aussi être adaptés : privilégier des aliments frais et légers, comme les fruits, les légumes, les salades ou les soupes froides. En complément, se rafraîchir le visage, les bras ou la nuque avec un linge humide, prendre une douche tiède ou poser les pieds dans une bassine d'eau fraîche peut aider à faire baisser la température corporelle.

Adapter ses activités

Pendant les heures les plus chaudes, généralement entre la fin de matinée et le début de soirée, mieux

vaut éviter les efforts physiques importants. Les courses, les démarches ou les déplacements peuvent être organisés le matin ou en soirée. À l'extérieur, il est recommandé de porter des vêtements légers, amples et de couleur claire, ainsi qu'un chapeau ou une casquette.

Il convient aussi de rester attentif à la qualité de l'air. Les épisodes de chaleur peuvent s'accompagner de pics d'ozone, qui peuvent irriter les yeux, le nez ou la gorge et gêner la respiration chez les personnes sensibles.

Veiller les uns sur les autres

La solidarité de voisinage joue un rôle essentiel. Prendre des nouvelles d'un voisin âgé, isolé ou malade peut faire une réelle différence. Un simple appel, une visite ou une aide pour faire quelques courses permet parfois d'éviter une situation dangereuse.

Les signes d'alerte ne doivent pas être négligés : grande fatigue, maux de tête, vertiges, crampes, nausées, confusion ou peau très chaude. En cas de malaise, il faut placer la personne dans un endroit frais, la rafraîchir progressivement et contacter un médecin. En cas d'urgence, il faut appeler le 112.

Anticiper pour mieux traverser l'été

Se protéger des fortes chaleurs, c'est avant tout adopter les bons gestes au bon moment. Fermer son logement en journée, boire régulièrement, éviter les efforts, chercher la fraîcheur et rester attentif aux personnes fragiles sont des réflexes simples, mais essentiels. À l'échelle d'un immeuble ou d'un quartier, cette vigilance collective contribue à protéger chacun et à traverser plus sereinement les épisodes de canicule. •



Besoin d'une aide ?

Contactez le service Social de BinHôme
T.02/486.69.00
social@binhome.brussels

Retrouvez les recommandations officielles sur les sites de Vivalis (www.vivalis.brussels) et du SPF Santé publique (www.health.belgium.be).

VACANCES: LES RÉFLEXES AVANT DE PARTIR

Avant de partir en vacances, quelques précautions permettent de protéger son logement, de prévenir les incidents et d'éviter les mauvaises surprises au retour.

L'approche des vacances est souvent synonyme de préparatifs, de valises et d'organisation. Pourtant, un aspect essentiel est parfois relégué au second plan : la préparation du logement avant une absence prolongée. Quelques gestes simples permettent de limiter les risques d'intrusion, de prévenir certains incidents domestiques et de retrouver son habitation dans les meilleures conditions au retour.

Renforcer la sécurité du logement

Avant de quitter son domicile, il est conseillé de vérifier que toutes les portes et fenêtres sont correctement fermées. Une fenêtre laissée entrouverte ou une porte mal verrouillée peut faciliter l'accès à des personnes mal intentionnées.

Pour éviter de signaler son absence, il est également préférable de ne pas laisser s'accumuler de courrier dans la boîte aux lettres. Si possible, demandez à un proche ou à un voisin de confiance de relever régulièrement le courrier. La même prudence s'applique aux réseaux sociaux : annoncer son départ ou partager des photos de vacances en temps réel peut informer involontairement de l'inoccupation du logement.

Prévenir les incidents domestiques

Une absence de plusieurs jours ou plusieurs semaines augmente le risque que certains problèmes passent inaperçus et prennent de l'ampleur. Avant le départ, il est donc recommandé de débrancher les appareils électriques non indispensables. Cette précaution réduit non

seulement la consommation d'énergie, mais limite aussi les risques liés à une surtension ou à un dysfonctionnement électrique.

Il est également utile de vérifier que les robinets sont correctement fermés et qu'aucune fuite n'est présente. Les détecteurs de fumée méritent eux aussi une attention particulière. Un contrôle rapide de leur fonctionnement permet de s'assurer qu'ils rempliront leur rôle en cas de besoin.

Éviter l'apparition de nuisibles

Un logement vide peut devenir un terrain favorable pour certains nuisibles si quelques précautions ne sont pas prises. Avant de partir, il est recommandé de vider les poubelles, de nettoyer les surfaces de cuisine et de ne laisser aucun aliment périssable à l'air libre.

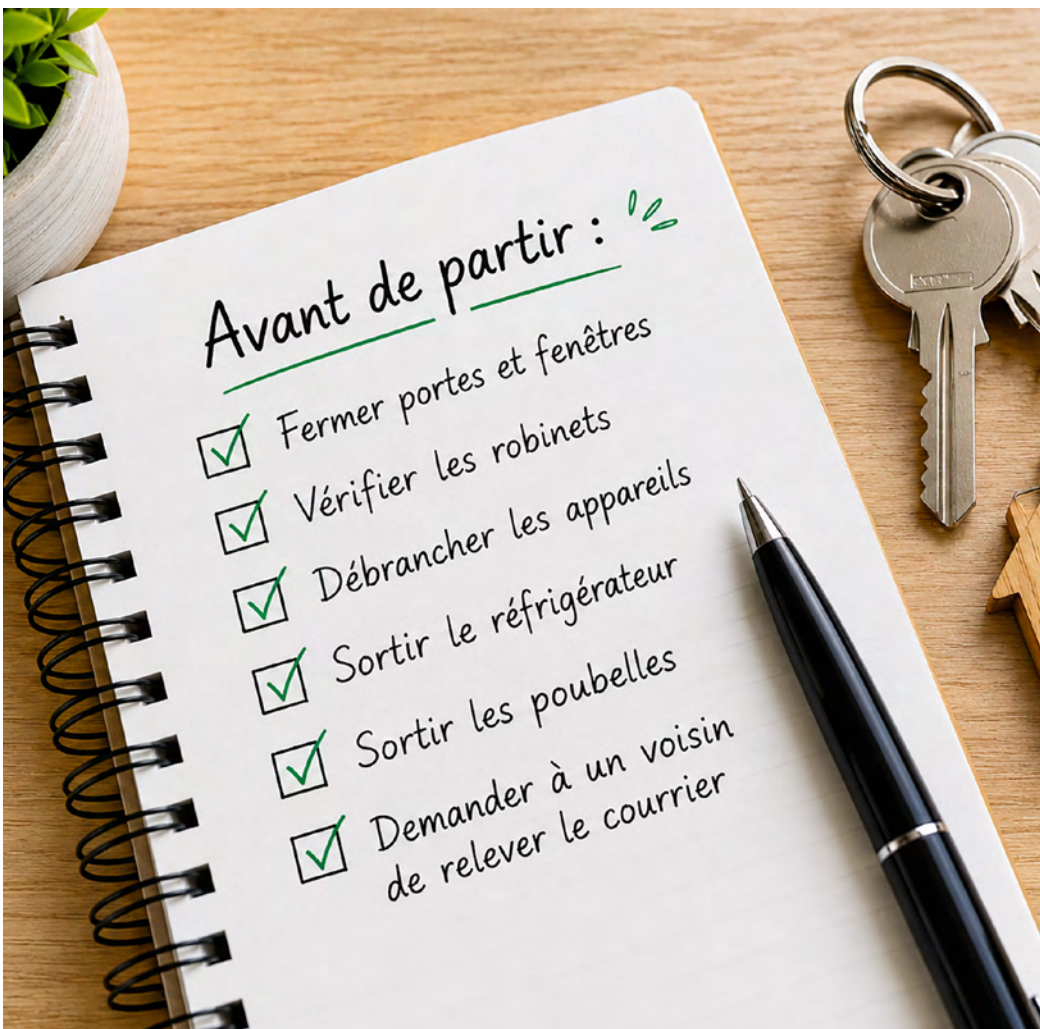
Les restes de nourriture, même minimes, peuvent attirer insectes ou rongeurs. Les denrées sèches doivent être conservées dans des contenants fermés. Il est également conseillé de nettoyer soigneusement les éviers et les plans de travail. Aérer le logement avant le départ permet également de limiter l'humidité, souvent propice au développement de moisissures.

Quelques minutes consacrées à l'organisation avant les vacances peuvent rendre le retour beaucoup plus agréable. Vider le réfrigérateur des produits fragiles, sortir les déchets et effectuer un rangement sommaire évitent les mauvaises surprises après plusieurs jours d'absence.

La solidarité entre voisins, un atout précieux

Enfin, le voisinage reste souvent le meilleur allié pour veiller sur un logement. Informer une personne de confiance de son absence permet de bénéficier d'un regard attentif en cas d'événement inhabituel. Une présence occasionnelle, même brève, contribue à rassurer et à renforcer la sécurité de l'immeuble.

Préparer son logement avant les vacances ne demande que quelques minutes, mais ces précautions peuvent éviter bien des désagréments. En prenant le temps d'adopter ces quelques réflexes, chacun peut partir plus sereinement et profiter de son temps de repos. •



Les précautions à prendre avant de fermer sa porte.



DONS - IXELLES

NOTES

RAPPEL

LUNDI 22 FÉVRIER 2027 : DÉBUT DU CONGÉ DE DÉTENTE
 VENDREDI 5 MARS 2027 : FIN DU CONGÉ DE DÉTENTE
 DIMANCHE 28 MARS 2027 : JOUR DE PÂQUES
 LUNDI 29 MARS 2027 : LUNDI DE PÂQUES
 LUNDI 26 AVRIL 2027 : DÉBUT DES VACANCES DE PRINTEMPS

FÉVRIER 2027

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	3	14

MARS 2027

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
1	2	3	4	5	6	7
8	9	10	11	12	13	14
15	16	17	18	19	20	21
22	23	24	25	26	27	28
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

AVRIL 2027

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
29	30	31	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	18	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9



NOTES

RAPPEL

SAMEDI 1^{ER} MAI 2027 : FÊTE DU TRAVAIL
 VENDREDI 7 MAI 2027 : FIN DES VACANCES DE PRINTEMPS
 JEUDI 6 MAI 2027 : ASCENSION
 DIMANCHE 16 MAI 2027 : PENTECÔTE
 LUNDI 17 MAI 2027 : LUNDI DE PENTECÔTE
 LUNDI 5 JUILLET 2027 : DÉBUT DES VACANCES D'ÉTÉ
 MERCREDI 21 JUILLET 2027 : FÊTE NATIONALE

MAI 2027

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
26	27	28	29	30	1	2
3	4	5	6	7	8	9
10	11	12	13	14	15	16
17	18	19	20	21	22	23
24	25	26	27	28	29	30
31	1	2	3	4	5	6

JUIN 2027

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
31	1	2	3	4	5	6
7	8	9	10	11	12	13
14	15	16	17	18	19	20
21	22	23	24	25	26	27
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11

JUILLET 2027

LU	MA	ME	JE	VE	SA	DI
28	29	30	1	2	3	4
5	6	7	8	9	10	11
12	13	14	15	16	17	18
19	20	21	22	23	24	25
26	27	28	29	30	31	1
2	3	4	5	6	7	8

SÉCURITÉ

FAUX AGENTS: RESTONS VIGILANTS!

BinHôme souhaite attirer votre attention sur plusieurs signalements concernant des personnes se présentant comme des agents de police, des techniciens ou des livreurs. Restons vigilants face aux tentatives de fraude et aux faux intervenants.

La sécurité et la tranquillité des locataires constituent une priorité pour BinHôme. Ces dernières semaines, plusieurs signalements nous sont parvenus concernant des personnes tentant d'accéder à des logements en se faisant passer pour des professionnels ou des représentants officiels.

Ces individus peuvent prétendre être :

- des agents de police ;
- des techniciens ou ouvriers ;
- des livreurs ;
- ou toute autre personne affirmant devoir intervenir dans votre logement.

Leur objectif peut être de recueillir des informations personnelles, de pénétrer dans les habitations ou de commettre des vols et escroqueries.

Les bons réflexes à adopter

Nous invitons chaque locataire à rester particulièrement attentif et à appliquer quelques mesures de prudence essentielles :

- ne jamais ouvrir la porte sans avoir vérifié l'identité de l'intervenant ;
- demander une preuve officielle ou une identification professionnelle ;

- refuser l'accès en cas de doute ;
- ne communiquer aucune donnée personnelle, administrative ou bancaire ;
- contacter immédiatement la police si un comportement semble suspect.

Comment BinHôme organise ses interventions

Nous rappelons que BinHôme ne mandate jamais d'intervention technique ou de visite sans information préalable du locataire.

Toute visite liée à un entretien, une réparation ou un contrôle fait systématiquement l'objet :

- d'une prise de rendez-vous ;
- ou d'une communication préalable claire.

Par ailleurs, les ouvriers de BinHôme portent des vêtements aux couleurs de BinHôme et sont facilement identifiables. Ils n'interviennent ni en soirée ni le week-end. Les seules exceptions concernent certains prestataires mandatés par BinHôme. Dans tous les cas, les locataires sont informés à l'avance de leur passage. En cas de doute concernant une visite annoncée, nous vous invitons à contacter directement nos services avant d'autoriser l'accès à votre logement.

Restons collectivement vigilants

La prévention et la vigilance de chacun jouent un rôle essentiel pour limiter ce type de fraude. Nous remercions l'ensemble de nos locataires pour leur attention et leur collaboration afin de préserver la sécurité de tous au sein de nos immeubles.



Ouvrir sa porte à un inconnu expose à des risques de vols ou d'escroqueries.

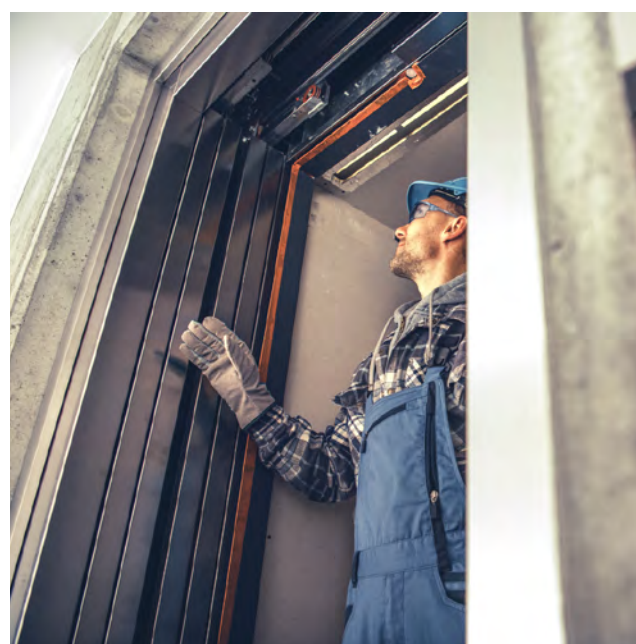
QUE FAIRE EN CAS DE PANNE D'ASCENSEUR ?

En cas de panne, vous devez appeler directement la société d'entretien (l'ascensoriste). Le numéro gratuit est affiché dans la cabine de l'ascenseur et sur les panneaux d'information. L'ascensoriste peut vous demander votre nom : ces informations servent uniquement à enregistrer la demande, sans aucun coût pour vous. Dès que l'appel est pris en charge, le service Technique de BinHôme reçoit automatiquement une notification. L'intervention est alors planifiée.

Pendant ce temps :

- Le référent d'immeuble affiche un avis d'information dans les parties communes.
- Si une pièce doit être commandée, cela peut retarder la réparation.
- Dans ce cas, vous serez informé par une nouvelle communication.

Une fois la panne signalée, il n'est pas nécessaire de rappeler l'ascensoriste. Le suivi est assuré par notre équipe technique. Si vous signalez la panne via notre service Entretien & Maintenance, nous vérifierons si l'intervention est déjà en cours. Si ce n'est pas le cas, nous contacterons l'ascensoriste pour vous, et vous expliquerons la procédure à suivre.



Une panne d'ascenseur ? La procédure est simple et gratuite.



T. 02/486.69.00 - technique@binhome.brussels

C'EST ARRIVÉ PRÈS DE CHEZ VOUS



Chasse aux œufs à Aulne, Ixelles - 29 avril



My XL Feest dans la cité Volta à Ixelles - 9 mai



Fête du personnel de BinHôme - 21 mai



Brocante au jardin Cygnes à Ixelles - 23 mai



Apéro de Relais 2 à Ixelles - 26 mai



BinHôme visite le site G. Jacques à Ixelles - 28 mai



Exposition Caban'O Merlo - 1^{er} juin



Événement Homborch en fête à Uccle - 7 juin



Assemblée générale de BinHôme – 11 juin

RÉVISION DES LOYERS: PRÉPAREZ VOS DOCUMENTS

Dans le courant du mois de juillet, le service Locatif de BinHôme enverra un courrier à l'ensemble des locataires afin de leur demander de transmettre une série de documents. Cette collecte d'informations est nécessaire à la révision du calcul de votre loyer ainsi qu'au contrôle de votre situation familiale, financière et locative. Elle est organisée conformément à l'arrêté du Gouvernement de la Région de Bruxelles-Capitale du 26 septembre 1996. Pour la mi-septembre 2026 au plus tard, vous devrez nous transmettre les documents suivants:

- le questionnaire relatif à votre situation familiale, dûment complété;
- toutes les pages de l'avertissement-extrait de rôle relatif aux revenus de l'année 2024 – exercice d'imposition 2025, pour chaque membre du ménage âgé de plus de 18 ans qui n'a pas la qualité d'enfant à charge;
- les pièces justificatives des revenus actuels de toutes les personnes faisant partie du ménage;
- le dernier avis d'échéance ou la preuve de paiement de votre assurance incendie.



Il est important de transmettre un dossier complet dans le délai indiqué dans le courrier que vous recevrez.

BinHôme se tient à votre disposition

Pour toute demande de renseignements concernant la révision des loyers, vous pouvez contacter le service Locatif de BinHôme par téléphone au numéro 02/486.69.00 ou par courriel via l'adresse locataires@binhome.brussels.



Découvrez la vidéo explicative de la SLRB concernant la révision des loyers : <https://www.youtube.com/watch?v=4MkN7wVWp-Y>



AGENDA DES LOISIRS



IXELLES

UN MUSÉE À CIEL OUVERT POUR LES ENFANTS

Plusieurs institutions muséales profitent de la période estivale pour organiser des initiatives originales, à l'image de l'événement « Musée en pleine herbe » lancé par le Musée d'Ixelles. L'établissement vous accueillera durant les « grandes vacances » dans plusieurs parcs de la commune. Objectif : proposer une kyrielle d'animations pour les enfants autour des œuvres de sa collection. Au menu : coloriages créatifs, devinettes, Qui est-ce, Twister, puzzle, etc. Cette manifestation familiale 100% gratuite et sans inscription aura lieu durant la semaine, du lundi au vendredi, de 15 à 17h30. Voici les dates de la tournée : **du 6 au 10 juillet au parc du Viaduc, du 13 au 17 juillet à la plaine de jeux de la Petite Suisse, du 20 au 24 juillet au jardin de l'Abbaye de la Cambre, du 27 au 31 juillet au parc Jadot, du 3 au 7 août au parc Tenbosch, du 10 au 14 août au parc Albert II et du 17 au 21 août au parc du Viaduc.** A noter : en cas de pluie, l'événement est annulé. Infos : museedixelles.be – T. 02/515.64.21



UCCLE

ZOMER QUARTIER D'ÉTÉ: LE PLEIN D'ACTIVITÉS!

Cet été, partez à la découverte de nouveaux coins de la commune d'Uccle à l'occasion de l'événement « Zomer Quartier d'été »! Concerts, spectacles de rue, cirque, cinéma en plein air... une programmation festive, gratuite et ouverte à tous les publics pour partager des moments chaleureux. Ne manquez pas les rendez-vous proches de chez vous : **le 21 août au Homborch et le 28 août au Merlo.** L'occasion idéale de profiter de l'été autrement et de (re) découvrir votre quartier dans une ambiance détendue! Infos : culture@uccle.brussels – T. 02/605.15.30.



BRUXELLES

DES HISTOIRES À L'OMBRE DES ARBRES

L'opération « Lire dans les parcs » est de retour cet été, **du 6 juillet au 21 août**. Son principe? Faire sortir les livres des bibliothèques pour les emmener au plus près des enfants. Durant tout l'été, des animations autour de la lecture prendront place dans plusieurs espaces verts de la Région bruxelloise. L'objectif est de permettre aux plus jeunes de découvrir le plaisir de lire dans un cadre convivial et accessible à tous. À des dates et des lieux définis, des animateurs s'installent dans des parcs ou des espaces publics fréquentés par les familles et proposent aux enfants de parcourir librement une sélection d'ouvrages. Chaque lieu est associé à une bibliothèque de proximité, offrant ainsi aux participants l'occasion de prolonger l'expérience tout au long de l'année. **À Uccle, rendez-vous les mardis (sauf le 21 juillet), de 15 à 17 heures, au parc du Wolvendael, entrée Klipveld. À Ixelles, les enfants sont attendus les mercredis, de 15 à 17 heures (les 5 et 12 août, uniquement en néerlandais), au parc du Viaduc (rue du Viaduc, 133).** Découvrez le programme complet sur le site web de l'événement. Infos : www.biblio.brussels/LireDansLesParcs - T. 02/515.64.06 (Ixelles) – T. 02/605.14.60 (Uccle)

BINHÔME COURT POUR LE PROJET LAMA

Défi relevé pour l'équipe BinHôme! Le dimanche 31 mai dernier, les coureurs et marcheurs de la société ont franchi la ligne d'arrivée des 20 km de Bruxelles avec énergie, détermination et, surtout, un bel esprit de solidarité. Aux côtés des autres Sociétés Immobilières de Service Public (SISP) réunies sous la bannière de la fédération Social Housing Brussels, nos collègues ont contribué à une formidable dynamique collective au profit du Projet Lama, qui accompagne les personnes confrontées à des problématiques d'addiction vers un mieux-être durable.

À l'heure où nous écrivons ces lignes, cette mobilisation importante du secteur, dans le cadre de cet événement sportif 100 % bruxellois, a déjà permis de récolter près de 4.000 euros. Fière de pouvoir jouer un rôle dans cette cause portée par les équipes du Projet Lama, BinHôme se réjouit de savoir que cette contribution apportera un soutien significatif aux bénéficiaires de cette association. Elle tient également à saluer l'engagement de tous les participants du secteur, qu'ils soient coureurs, marcheurs, organisateurs ou supporters. •



Une belle mobilisation collective en soutien au Projet Lama.



www.projetlama.be/20km

LE POINT INFO SENIOR

avec Basma et Sarah

ATTENTION! CHANGEMENT



Quand?

Tous les mercredis
de 13h30 à 15h30

au lieu du mardi matin



Où?

581 Chaussée de
Boondael
1050 Ixelles



Bus 95 : Relais

Bus 71/72 : Cimetière d'Ixelles

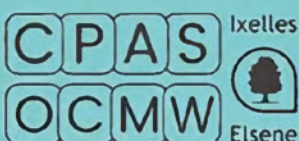
Tram 8 : Solbosch



Plus d'infos:
0491/94.33.41
Sarah



Une initiative de Rhizomes Asbl avec le soutien du projet Dentelle du CPAS d'Ixelles, de la commune d'Ixelles/cohesion sociale, et de BinHôme



Rhizomes
asbl

